



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 592-2021

Règlement décrétant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-Paul

Lors de la séance ordinaire tenue le 19 avril 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 592-2021, règlement décrétant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-Paul.

Ledit règlement 592-2021 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT ET UNIÈME jour du mois
d'AVRIL deux mille vingt et un.**

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA